

En ligne tous les mercredis

30 mai 2012

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Les grands chantiers de Marisol Touraine](#)
- [Surveillance des comptes sociaux](#)
- [Moody's maintient le triple A de la France](#)
- [Fraude fiscale : Bruxelles dénonce le blocage des Etats](#)
- [Travail dissimulé : casse-tête pour l'entreprise](#)
- [Michel Sapin : une hausse du Smic est « légitime »](#)
- [Les chefs d'entreprise français perdent à nouveau le moral](#)
- [La journée de solidarité a rapporté 2,33 milliards d'euros en 2011](#)
- [Plans sociaux : jusqu'à 90 000 postes en sursis ?](#)
- [France : l'OCDE rehausse sa prévision de croissance en 2012](#)
- [Pour le FMI, l'Europe doit faire encore plus pour la croissance](#)
- [Les industries alimentaires ne connaissent pas la crise](#)
- [L'audit des comptes publics par la Cour des comptes sera présenté fin juin](#)
- [Hausse des refus des prêts bancaires pour les TPE](#)
- [Le Livret A a collecté près de 10 milliards d'euros depuis le début de l'année 2012](#)
- [Le Parlement européen approuve la taxe sur les transactions financières](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [La suspension des allocations familiales pour absentéisme scolaire fait un flop](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Gallimard seul en lice pour racheter Flammarion](#)
- [Crédit Agricole demande l'accès au dispositif de liquidité pour Emporiki](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Retraites : pour Bernard Accoyer, le Parlement doit être respecté](#)
- [Laurence Parisot craint une hausse des impôts pour les entreprises](#)
- [Force Ouvrière met la pression sur la retraite à 60 ans](#)

## TEXTES LEGISLATIFS ET

### REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Inspection Générale des Finances : rapport sur l'évaluation de la mise en place des DIRECCTE](#)

## LIVRES/REVUES

- [Revue de la stabilité financière n°16 : dette publique, politique monétaire et stabilité financière](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Les grands chantiers de Marisol Touraine

Dès sa nomination, Marisol Touraine doit gérer plusieurs dossiers « prioritaires » :

- **Les retraites** : Madame Touraine va élaborer rapidement le décret permettant le retour à la retraite à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler tôt.

- **Marisol Touraine** : « *Ce décret paraîtra [...] à la fin du mois de juin ou début juillet au plus tard* ».

Public concerné : environ 150 000 personnes par an pour un coût estimé de 1 milliard d'euros chaque année.

- **Sécuriser les recettes de la Sécurité sociale.**

- **Marisol Touraine** : « *Des textes de loi seront discutés dès lors que le Parlement sera à nouveau réuni. Nous devons par exemple faire en sorte qu'un certain nombre de niches sociales [...] soient supprimées, [...] engager des réformes de fond concernant les dépenses et le coût du médicament, [...] et faire en sorte qu'une négociation s'engage sur le niveau des tarifs car les dépassements conduisent les Français à ne pas pouvoir accéder aux soins dans des conditions garanties* ».

- **La dépendance** : Madame Touraine entend mener des discussions sur le sujet « pour la fin de l'année », précisant que le gouvernement voulait que cet accompagnement de la perte d'autonomie soit financé par « une cotisation de solidarité ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Le-decret-sur-les-retraites-au-menue-du-Conseil-des-ministres-513244/?from=cover>

(source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 23/05/2012, C.V. & Le JDD)

### ● Surveillance des comptes sociaux

Selon La Lettre d'Espace Social, la présence effective des ministres de l'Économie et des Finances, ainsi que du Budget, dans tous les arbitrages et suivis des dépenses sociales, a été confirmée. Il a été rappelé « *le principe du monopole fiscal de ces ministères sur l'ensemble des lois de financement (État et Sécurité sociale)* ». Ainsi, « *c'est Bercy qui pilote logiquement toutes les lois de Finances, y compris le PLFSS, et la DSS aura une triple tutelle : Touraine, Cahuzac et Moscovici et Sapin* ».

(source : Espace Social - La lettre - 28 mai 2012 - Lettre n°109, Pierre Perrier)

### ● Moody's maintient le triple A de la France

Si Standard & Poor's a dégradé la France en janvier 2012, l'agence Moody's, elle, maintient le triple A du pays, se donnant encore quelques mois pour évaluer l'action du gouvernement.

- **Moody's** : « *Après les élections législatives à venir, Moody's attend que l'actuel gouvernement donne une image plus claire de son programme* ». Le 2<sup>ème</sup> semestre 2012 sera donc décisif.

Moody's rappelle d'autre part que, dans les pays notés AAA, la France se situe dans les plus fragiles « *sur le critère de la dette* » et que le pays perdrait cette note « *si le gouvernement ne parvenait pas à mettre en place les mesures budgétaires nécessaires pour réduire l'endettement* ». L'aggravation de la crise de la zone euro, ainsi qu'un éventuel sauvetage des banques françaises exposées à la crise grecque, pourraient contribuer également à la perte du triple A. Moody's souligne qu'à l'inverse, « *la France pourrait récupérer la perspective stable de son AAA si elle améliorerait significativement son ratio de dette et si la crise européenne se fait moins ressentir* ». A l'heure où est écrit cet article, les investisseurs ne paraissent pas craindre la dette française, la considérant comme sûre. Comme le remarque Le Figaro : « *Ce jeudi [24 mai 2012] en fin de journée, le taux de l'obligation à 10 ans était descendu à 2,52 %, au plus bas depuis huit mois* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/05/24/20002-20120524ARTFIG00607-moody-s-maintient-le-triple-a-de-la-france.php>

(source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 24/05/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● **Fraude fiscale : Bruxelles dénonce le blocage des Etats**

Selon Les Echos, « *l'Union européenne est toujours incapable de montrer l'exemple en matière de lutte contre la fraude fiscale* ». Deux pays sont pointés du doigt : l'Autriche et le Luxembourg, qui « *interdisent à tous les autres de donner un mandat de négociation à la Commission européenne pour entamer, comme prévu dans le cadre de la directive sur la fiscalité de l'épargne, les négociations sur les échanges d'informations avec des pays tiers comme la Suisse, le Lichtenstein, Andorre...* ». Ainsi, si Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg et président de l'Eurogroupe, affirme le 14 mai que « *jamais l'Europe ne laissera tomber la Grèce* » (dont le manque à gagner fiscal est de l'ordre de 60 milliards d'euros), son ministre des finances, Luc Frieden, soutenu par Maria Fekter, ministre des finances autrichienne, « *objectait le lendemain à la demande de la Commission européenne de renforcer ses instruments communs contre la fraude fiscale* ». Les questions fiscales devant être prises à l'unanimité au sein de l'UE, la Commission ne peut donc pas agir. La raison de cette résistance ?

- **Les Echos** : « *La période transitoire qui leur permet de prélever à la source des montants sur l'épargne des non-résidents sans fournir d'informations aux services fiscaux de leurs pays d'origine, doit s'achever dès lors que l'Union aura réussi à conclure avec des pays tiers comme la Suisse des accords d'échanges d'informations. Or, ces deux pays [Autriche et Luxembourg] ont construit leur réussite économique en partie sur leur secteur financier et leur capacité à collecter l'épargne internationale* ». José Manuel Barroso, président de la Commission européenne entend porter le sujet auprès des chefs d'Etat dans le cadre des négociations sur la croissance.

- **José Manuel Barroso** : « *Nous voulons que les Etats donnent rapidement à la Commission un mandat pour nous permettre d'ouvrir les négociations sur l'évasion fiscale. Il y a des milliards et des milliards d'euros qui peuvent revenir dans l'Union européenne, si nous obtenons ce mandat pour négocier avec les pays tiers et les juridictions spéciales* ».

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0202067512805-fraude-fiscale-bruxelles-denonce-le-blocage-des-etats-324516.php>

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 18/05/2012, Anne Bauer)

### ● **Travail dissimulé : casse-tête pour l'entreprise**

« *Le réseau des Urssaf a exigé, en 2010, la coquette somme de 185 millions d'euros de redressements de cotisations. C'est 42 % de plus qu'en 2009* » constatent Les Echos. « *Est-ce à dire que la pratique va crescendo ?* » demande le journal. « *Soyons prudents ! Car nos contrôles sont aussi plus ciblés et plus fins* » répond un responsable d'Urssaf.

- **Bruno Chrétien**, fondateur du cabinet de conseil en matière de protection sociale Factorielles : « *Il y a souvent une absence de prise de conscience de ses conséquences. Quand on embauche quelqu'un au noir, non seulement on le prive de ses droits mais, s'il y a un accident du travail, il y a une absence de prise en charge. Et les risques sont énormes pour l'employeur !* ».

Pour maître **Sabine Smith-Vidal**, avocate en droit social au cabinet Allen & Overy : « *Dans l'esprit des gens, le travail dissimulé a été longtemps associé à des ateliers d'immigrés clandestins. Or sa définition s'est considérablement élargie : aujourd'hui, si un salarié aux 35 heures effectue des heures supplémentaires et se sépare de son entreprise, il est en droit de la poursuivre aux prud'hommes pour travail dissimulé dès lors que ces heures n'ont été ni déclarées ni payées. [...] J'incite mes clients à avoir des politiques préventives. Car, souvent, c'est lors d'un contrôle que les entreprises prennent conscience de ce qu'est le travail dissimulé* ».

[Retour au sommaire](#)

Sanctions civiles, pénales, administratives... les employeurs risquent gros : au-delà du redressement, jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros pour une personne physique. Des peines parfois assorties de l'interdiction d'exercer, de l'exclusion des marchés publics, etc. Et l'arsenal législatif s'est musclé. Depuis janvier, un donneur d'ordre doit, par exemple, s'assurer que son sous-traitant est à jour du règlement de ses cotisations de Sécurité sociale.

- **Sabine Smith-Vidal** : « *Le gouvernement a voulu élargir les moyens dont disposent toutes les autorités en renforçant les pouvoirs de contrôle* ».

« *Le 1<sup>er</sup> décembre [2011], en région parisienne, l'Urssaf a récolté 3,2 millions d'euros en une seule journée, en contrôlant 99 sites et 208 employés de sociétés de gardiennage : un quart des entreprises étaient en infraction* », rappellent Les Echos, qui constatent par ailleurs : « *L'échelle européenne complique aussi la donne. En atteste le procès aux Prud'hommes intenté par des ouvriers polonais, détachés sur le chantier de l'EPR de Flamanville, à l'encontre de Bouygues Construction et de son ex-sous-traitant, l'agence d'intérim chypriote Atlanco* ».

Quelques chiffres, communiqués par l'Acosse et l'OCDE via Les Echos :

- 185 millions d'euros. C'est le montant des redressements de cotisations 2010, dont 36 millions pour dissimulation d'heures supplémentaires. C'est 42 % de plus qu'en 2009.

- 68 % des contrôles ont donné lieu à des redressements.

- 10 000 établissements ont été contrôlés en 2010 en France par les Urssaf et les caisses générales de Sécurité sociale, de manière aléatoire. En 2009, il y a eu 7 898 condamnations. La part des fraudes est la plus élevée dans les DOM (26,5 %) et la moins haute en Champagne-Ardenne (0,3 %) et en Bourgogne (0,6 %).

- En 2009, 1,8 milliard de personnes dans le monde (un actif sur deux) travaillaient sans contrat de travail, ni prestations sociales.

[http://www.lesechos.fr/journal20120522/lec1\\_competences/0201999474146-le-travail-dissimule-casse-tete-pour-l-entreprise-325518.php](http://www.lesechos.fr/journal20120522/lec1_competences/0201999474146-le-travail-dissimule-casse-tete-pour-l-entreprise-325518.php)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 22/05/2012, Laurence N'Kaoua)

#### ● **Michel Sapin : une hausse du Smic est « légitime »**

Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social, a déclaré le 17 mai qu'une hausse du Smic était légitime, mais qu'il rejetait l'idée d'une forte hausse, comme réclamé par certains syndicats.

- **Michel Sapin** : « *Quand vous êtes une caissière à 70 % du Smic, vous n'arrivez pas à vivre, il est légitime [...] de donner un coup de pouce au Smic. [...] Mais quand vous êtes une petite entreprise avec des carnets de commandes difficiles, vous vous posez la question de l'équilibre de votre compte, et là on ne peut pas non plus faire des sauts sur le Smic, c'est cela qu'il faut concilier et une décision sera prise* ». Pour monsieur Sapin, la concertation avec les partenaires sociaux est primordiale :

- **Michel Sapin** : « *Il n'y a pas de bonne décision s'il n'y a pas le dialogue qui précède cette décision* ».

**Nb** : La CGT réclame un Smic à 1 700 euros bruts mensuels, FO une augmentation progressive à 1 340 euros nets contre environ 1 100 euros nets aujourd'hui.

[http://www.liberation.fr/societe/2012/05/24/une-hausse-du-smic-est-legitime-affirme-michel-sapin\\_821033](http://www.liberation.fr/societe/2012/05/24/une-hausse-du-smic-est-legitime-affirme-michel-sapin_821033)

(source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 24/05/2012)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Les chefs d'entreprise français perdent à nouveau le moral**

L'indicateur du climat des affaires en France, calculé à partir des réponses de chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité, signale que le moral des chefs d'entreprise est en berne – en recul de 4 points en mai. Selon l'Insee : « *Les carnets de commandes globaux se dégarnissent nettement et sont jugés très peu étoffés* ». Les carnets de commandes venant sont, eux, par contre, stables. Toujours d'après l'Insee : « *Au vu des perspectives personnelles de production, quasi stables par rapport au mois précédent, l'activité resterait peu dynamique dans les prochains mois* ».

**Nb** : La moyenne de longue période est de 100 points. En mai 2012, l'indice est de 92 points. En 2008, au plus fort de la crise, il était descendu autour des 70 points, pour redevenir positif fin 2010, avant de replonger en septembre 2011.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20120524trib000700114/les-chefs-d-entreprises-francais-perdent-a-nouveau-le-moral.html>

(source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 24/05/2012)

### ● La journée de solidarité a rapporté 2,33 milliards d'euros en 2011

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) déclare avoir redistribué, en 2011, 1,4 milliard au bénéfice des personnes âgées et 933 millions au bénéfice des personnes handicapées – soit 2,33 milliards d'euros. Un montant en hausse de 4,2 % par rapport à 2010.

- **La CNSA** : « [Les recettes] ont par exemple servi à financer des travaux de modernisation ou de reconstruction de maisons de retraite ou d'instituts spécialisés pour personnes handicapées ».

La journée de solidarité, instituée en 2004 suite à la canicule de 2003, fait cependant toujours polémique, que ce soit sur le principe ou l'utilisation des fonds récoltés. Selon l'**AD-PA**, qui regroupe les directeurs de services à domicile et d'établissements pour personnes âgées, près de 2,5 milliards d'euros, dont 500 millions d'euros en 2011, « n'ont pas été dépensés comme prévu », pointant du doigt des « suppressions d'emplois » dans les établissements, comme à domicile. Pour la **CFTC**, qui a écrit à Michel Sapin, cette journée est « une mesure injuste vis-à-vis des salariés et de leurs familles [qui s'est traduite par] des aberrations économiques et sociales ». Pour appuyer ses propos, la CFTC cite l'exemple de l'obligation de travailler une journée de plus faite à des salariés qui sont régulièrement au chômage technique

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202082289368-la-journee-de-solidarite-a-rapporte-2-33-milliards-d-euros-en-2011-327325.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120525-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202082289368-la-journee-de-solidarite-a-rapporte-2-33-milliards-d-euros-en-2011-327325.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120525-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 25/05/2012)

### ● Plans sociaux : jusqu'à 90 000 postes en sursis ?

Mardi 29/05/2012, la CGT va remettre à Michel Sapin un document répertoriant 46 grands groupes et PME menacés, ou sous le coup d'un redressement ou d'une liquidation, représentant entre 44 000 et 46 000 emplois en danger. Mais, selon le syndicat, cette liste n'est pas exhaustive et ce serait en tout 90 000 emplois qui seraient menacés.

- **Mohamed Oussédik**, chargé de l'Industrie à la CGT : « Nous avons réuni nos fédérations la semaine dernière pour pointer tous les dossiers en cours dans toutes les régions de France ».

Agroalimentaire, textile, automobile, des multinationales aux PME, tous les secteurs, y compris les entreprises publiques, sont concernés. « Comme de nombreux observateurs le craignaient, le mouvement se serait même amplifié depuis la fin de la campagne présidentielle ». Le ministre du Redressement productif, **Arnaud Montebourg**, doit remettre un « plan de reconquête industrielle » au Premier ministre dans les semaines à venir.

Côté syndical, la CGT, elle, réclame « des mesures sur le chômage partiel, le renforcement du rôle des syndicats au sein des entreprises, ou encore un droit suspensif sur les licenciements, afin de vérifier s'il existe un repreneur pour une des nombreuses entreprises en difficulté ».

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/notre-carte-des-plans-sociaux-jusqu-a-90-000-postes-en-sursis-29-05-2012-2022118.php>

(source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 29/05/2012, Valérie Hacot)

[Retour au sommaire](#)

### ● France : l'OCDE rehausse sa prévision de croissance en 2012

Si l'OCDE estime que la crise que connaît la zone euro « demeure la plus importante source de risques pour l'économie mondiale », elle maintient néanmoins sa prévision de croissance mondiale en 2012 à 3,4 % et revoit à la hausse celle pour la France cette année, à 0,6 % au lieu de 0,3 % (estimation donnée en novembre 2011). Selon le JDD : « Une prévision légèrement supérieure à celle de François Hollande, estimée à 0,5 % du Produit intérieur brut (PIB) en 2012. Et pour 2013, l'organisation vise une croissance de + 1,2 % ».

Concernant l'Europe en général, l'OCDE fait un certain nombre de propositions pour soutenir l'activité : mettre en place « des réformes structurelles étendues dans des domaines tels que l'éducation, l'innovation, la compétition et la croissance verte », « renforcer le pare-feu afin

de prévenir toute contagion de la crise financière de la zone euro », renforcer les financements de projets d'infrastructures par la Banque européenne d'investissement (BEI), « exploiter de manière plus judicieuse » les fonds de la Banque centrale européenne (BCE).

- L'OCDE : « Si rien n'est fait aujourd'hui, la crise européenne risque de s'aggraver et de s'étendre au-delà de la zone euro, ce qui aurait des conséquences graves sur l'économie mondiale ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/OCDE-croissance-revue-a-la-hausse-pour-la-France-en-2012-513157/?from=headlines>

- « France : résumé des projections économiques (mai 2012) », par l'OCDE :

[http://www.oecd.org/document/63/0,3746,fr\\_2649\\_37443\\_45271167\\_1\\_1\\_1\\_37443,00.html](http://www.oecd.org/document/63/0,3746,fr_2649_37443_45271167_1_1_1_37443,00.html)

(source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 22/05/2012 et [www.oecd.org](http://www.oecd.org))

#### ● Pour le FMI, l'Europe doit faire encore plus pour la croissance

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Londres, madame Lagarde, directrice du Fonds monétaire international, a donné un certain nombre de conseils concernant la relance de la croissance dans la zone euro : « Plus de réformes structurelles pour faire redémarrer la hausse de la production », « meilleur partage du fardeau budgétaire », sans préciser s'il fallait recourir aux euro-obligations (ou euro-bonds) pour cela.

**Nb** : Christine Lagarde s'était cependant exprimée sur le sujet au mois de janvier 2012, en évoquant des « obligations conjointes » destinées à « convaincre les marchés de la viabilité de l'euro ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20120522trib000699715/pour-le-fmi-l-europe-doit-en-faire-encore-plus-pour-la-croissance.html>

(source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 22/05/2012)

#### ● Les industries alimentaires ne connaissent pas la crise

- **Jean-René Buisson**, président de l'Ania, association nationale des industries alimentaires : « Malgré des turbulences économiques, climatiques et géopolitiques, le secteur agroalimentaire s'en sort plutôt bien. Le chiffre d'affaires du secteur a progressé de 6,8 % à 157,2 milliards d'euros. Hors inflation, la hausse est ramenée à 1,5 %. Les effectifs de l'industrie agroalimentaire qui compte 10 500 entreprises, pour l'essentiel des PME, voire des TPE, demeurent stables à 500 000 salariés. L'agroalimentaire est le premier secteur industriel français tant en termes de chiffres d'affaires que d'emplois ».

Jean-René Buisson s'est déclaré satisfait de l'excédent commercial agroalimentaire, tout en précisant que cette performance était surtout due à deux secteurs, les vins et spiritueux d'un côté et les produits laitiers de l'autre. Dans l'ensemble, cependant, la France perd des parts de marché aux niveaux mondial et européen et se retrouve aujourd'hui 4<sup>ème</sup> exportatrice mondiale, talonnée par le Brésil.

<http://www.challenges.fr/entreprise/20120522.CHA6620/les-industries-alimentaires-ne-connaissent-pas-la-crise.html>

(source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 22/05/2012)

[Retour au sommaire](#)

#### ● L'audit des comptes publics par la Cour des comptes sera présenté fin juin

La Cour des comptes confirme la préparation de l'audit des finances publiques. Le Premier président, M. Didier Migaud, confirme, à la demande du Premier ministre, que la Cour procède à un audit en vue d'évaluer la situation actuelle des comptes publics et les risques qui pèsent sur la réalisation des objectifs de finances publiques pour 2012 et 2013. La Cour inclura l'audit dans le rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques. Celui-ci contiendra une analyse plus détaillée des enjeux budgétaires de l'année en cours et étudiera spécifiquement les conditions de réalisation en 2013 des objectifs de finances publiques. Ce rapport sera remis au Premier ministre dans les derniers jours de juin, à une date à convenir.

[http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/Communiqués/Communique\\_audit\\_finances\\_publices.pdf](http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/Communiqués/Communique_audit_finances_publices.pdf)

(source : [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr) du 23/05/2012)

### ● Hausse des refus des prêts bancaires pour les TPE

La 46<sup>ème</sup> édition du Baromètre des TPE, réalisée avant le 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles, par l'IFOP pour Fiducial, auprès des Très Petites Entreprises, montre un durcissement des conditions d'accès au financement bancaire. « 1 % des dirigeants constatent un durcissement des conditions d'accès au crédit (+ 6 points), légèrement en-dessous néanmoins du niveau observé en octobre 2011 (24 %). Parmi les TPE ayant effectué une demande de financement récente (27 %), une majorité a eu à subir au moins une mesure de durcissement de la part de sa banque (55 %, + 2 points par rapport à octobre 2011) ». Il y a plus de refus de prêts (28 %, + 10 points), qui devancent désormais les demandes de garanties supérieures à celles exigées par le passé (24 %, + 2 points) et l'octroi d'un financement contre des taux élevés (17 %, - 1 point). Les perspectives pour le trimestre à venir se révèlent beaucoup plus favorables : les ventes devraient progresser de 1,4 % en moyenne (et même de 2,6 % dans le secteur du commerce et de 3,8 % dans les services aux entreprises). « L'indicateur de situation financière devrait, lui, se situer à + 8 (contre - 3 en janvier 2012 et - 8 en octobre 2011). De ce fait, la proportion des patrons anticipant une amélioration de leur situation de trésorerie, bien que faible (18 %), augmente de 5 points ».

[http://entrepreneur.lesechos.fr/entreprise/financement/actualites/hausse-des-refus-de-prets-bancaires-10019216.php?xtor=EPR-1500-\[LEE\\_quotidienne\]-20120523-\[s=461370 n=6 c=\]-937960@1](http://entrepreneur.lesechos.fr/entreprise/financement/actualites/hausse-des-refus-de-prets-bancaires-10019216.php?xtor=EPR-1500-[LEE_quotidienne]-20120523-[s=461370 n=6 c=]-937960@1)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 23/05/2012, Valérie Froger)

### ● Le Livret A a collecté près de 10 milliards d'euros depuis le début de l'année 2012

Selon la Caisse des dépôts et consignations, le Livret A a collecté, au mois d'avril 2012, 2,53 milliards d'euros contre 1,86 milliard il y a un an et 1,28 milliard en mars 2012. Depuis janvier 2012, ce sont ainsi près de 10 milliards d'euros qui ont été collectés (contre un peu moins de neuf milliards d'euros pour la même période en 2011). Le Livret de développement durable (LDD, ex-codevi) confirme, lui, son redémarrage après des années de désaffection des particuliers à son égard, avec une collecte positive de 690 millions d'euros en avril, après un mois de mars quasi stable et un mois de février négatif. En 4 mois, la collecte du LDD atteint 1,77 milliard d'euros contre moins de la moitié un an plus tôt (690 millions). Ensemble, Livret A et LDD totalisent désormais près de 300 milliards d'euros, en hausse de 9 % sur un an.

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202074865740-le-livret-a-a-collecte-pres-de-10-milliards-d-euros-depuis-le-debut-de-l-annee-325842.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120522-\[s=461370 n=3 c=306\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202074865740-le-livret-a-a-collecte-pres-de-10-milliards-d-euros-depuis-le-debut-de-l-annee-325842.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120522-[s=461370 n=3 c=306]-937960@1)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 23/05/2012, Laura Berny)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le Parlement européen approuve la taxe sur les transactions financières

Le Parlement européen a adopté la taxe sur les transactions financières (TTF), mercredi 23 mai 2012 : 487 voix pour, 152 contre et 46 abstentions. La résolution du Parlement reprend la base de taxation proposée par la Commission (instauration d'une taxe sur les transactions financières dans toute l'UE, au taux de 0,1 % pour les actions et les obligations et de 0,01 % sur les autres produits financiers), et prévoit en outre que les institutions financières ayant leur siège en dehors de l'UE soient également obligées de payer cette taxe si elles échangent des valeurs qui ont été émises à l'origine dans la zone où la TTF sera en vigueur. Au cas où la mise en œuvre de la TTF s'avèrerait impossible au niveau de l'ensemble de 27 pays de l'UE, la résolution prévoit qu'elle puisse faire l'objet d'une coopération renforcée entre certains de ses membres. Margrethe Vestager, représentant la présidence danoise de l'UE, a indiqué que le sujet reviendra sur la table des ministres européens des Finances le 22 juin à l'occasion d'une réunion prévue à Luxembourg.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00445174-le-parlement-europeen-approuve-la-taxe-sur-les-transactions-financieres-326288.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120523-\[s=461370 n=2 c=201\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00445174-le-parlement-europeen-approuve-la-taxe-sur-les-transactions-financieres-326288.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120523-[s=461370 n=2 c=201]-937960@1)

(source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 23/05/2012)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

### ● La suspension des allocations familiales pour absentéisme scolaire fait un flop

Selon la commission des prestations de la Cnaf, « 472 allocataires ont vu une part de versement » de leurs allocations suspendue entre janvier et mars 2012. Les raisons sont diverses pour expliquer d'aussi faibles résultats.

- La polémique autour de cette mesure tout d'abord. Rappelons que le Conseil d'administration de la Cnaf avait voté contre, la considérant comme « inégalitaire » :

- **Jean-Louis Deroussen**, président du CA de la Cnaf : « Les couples avec un seul enfant, qui ne perçoivent pas d'allocations familiales, ne sont pas concernés par ce dispositif, de même que les familles nombreuses n'ayant plus que le petit dernier à charge ».

L'association **Justice pour toutes les familles**, ensuite, avait dénoncé une loi aussi « injuste » sur la forme que sur le fond, avant de saisir le Conseil d'Etat en 2011.

- Des réticences culturelles. D'après bon nombre de chefs d'établissement, les familles concernées par l'absentéisme de leurs enfants sont souvent « dépassées » par les événements. Les frapper au porte-monnaie n'aurait alors pour seul effet que de les fragiliser encore un peu plus.

**Nb** : Le PS s'est engagé à abroger cette loi s'il arrivait au pouvoir.

<http://www.leparisien.fr/societe/la-suspension-des-allocs-pour-absenteisme-fait-un-flop-22-05-2012-2011031.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 22/05/2012, Odile Plichon)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Gallimard seul en lice pour racheter Flammarion

Albin Michel et son allié, le fonds d'investissement Chequers Capital, ayant jeté l'éponge dans la course au rachat de Flammarion, Gallimard se retrouve seul en lice pour racheter Flammarion. RCS Mediagroup, actuel propriétaire de Flammarion, en réclamait 300 millions d'euros, avant de descendre à 250 millions. Seul Gallimard a accepté de dépasser les 200 millions, sans qu'on sache si cet ajustement sera suffisant pour RCS Mediagroup. D'après une source proche du dossier, le Conseil d'administration du groupe pourrait décider « d'un abandon pur et simple du processus de vente » si l'offre de Gallimard ne lui convenait pas.

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/gallimard-seul-en-lice-pour-racheter-flammarion\\_295252.html#xtor=AL-189](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/gallimard-seul-en-lice-pour-racheter-flammarion_295252.html#xtor=AL-189)

(source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 22/05/2012, Alex Grimm)

[Retour au sommaire](#)

### ● Crédit Agricole demande l'accès au dispositif de liquidité pour Emporiki

- **Jean-Marie Sander et Jean-Paul Chifflet**, respectivement président et directeur général de Crédit Agricole SA : « Nous venons de réitérer solennellement notre demande de bénéficier d'un refinancement direct par la Banque centrale de Grèce, via l'ELA (Emergency liquidity assistance), le dispositif public d'accès à la liquidité bancaire ». Considérée comme une banque étrangère, Emporiki, rachetée en 2006, n'a jusqu'à présent pas pu avoir accès à l'ELA. Les deux dirigeants indiquent que, si Crédit Agricole SA a réduit, au 31 mars 2012, à 5,2 milliards d'euros son exposition directe à Emporiki, contre 11,4 milliards un an auparavant, la ligne de conduite du groupe en Grèce est liée à 3 paramètres : le maintien du pays dans la zone euro, une confiance maintenue des déposants dans le système bancaire grec et une réponse favorable des autorités grecques à leur demande d'accès à l'ELA.

- **Jean-Marie Sander et Jean-Paul Chifflet** : « Il est clair que nous ne pouvons accroître significativement notre exposition au risque grec car ceci ne serait pas compatible, au plan des risques, avec l'intérêt de Crédit Agricole SA et du groupe Crédit Agricole tout entier ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/credit-agricole-demande-l-acces-au-dispositif-de-liquidite-pour-emporiki\\_295274.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/credit-agricole-demande-l-acces-au-dispositif-de-liquidite-pour-emporiki_295274.html)

(source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 22/05/2012)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Retraites : pour Bernard Accoyer, le Parlement doit être respecté

Selon Bernard Accoyer, Président (UMP) de l'Assemblée nationale, le décret rétablissant le départ à la retraite à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler avant 19 ans et ayant toutes leurs annuités, serait anticonstitutionnel.

- **Bernard Accoyer** : « *Il n'est pas admissible de choisir dans la précipitation et l'opacité la voie du décret pour remettre en cause l'équilibre de nos finances sociales. Abaisser l'âge du départ à la retraite aurait pour effet immédiat d'augmenter la dépense publique. Pour respecter l'esprit de la loi de 2010 et de l'article 34 de la Constitution, le Parlement doit être informé et associé jusqu'à ce qu'il se prononce par une loi rectificative de financement de la Sécurité sociale. L'impact budgétaire de cette mesure n'est pas connu : le gouvernement avance un coût d'un milliard, quand d'autres experts annoncent vingt milliards en 2018 ! [...]* Il serait inacceptable que cette mesure soit prise par décret avant même que le Parlement n'ait été informé des conséquences sur les régimes des retraites en général, sur les charges pesant sur les employeurs et les salariés, et enfin sur la compétitivité de notre économie ». Concernant le fait qu'il s'agissait d'une promesse électorale de François Hollande, récemment élu par les Français : « *L'élection présidentielle ne constitue pas un blanc-seing. La situation de nos finances publiques est telle que le peuple français et ses représentants doivent être au préalable saisis des conséquences financières de cette mesure. C'est la plus élémentaire des règles démocratiques. D'ailleurs, quand il était député, Jean-Marc Ayrault avait exprimé les mêmes exigences sur la réforme des régimes spéciaux en 2007. Il n'y a quand même pas une urgence telle, si ce n'est du point de vue du calendrier électoral, à publier un décret sans la moindre évaluation financière précise. Pierre Méhaignerie, le président de la commission des Affaires sociales, auditionnera à ma demande le ministre. Et je demande que les parlementaires aient rapidement connaissance d'une étude d'impact précise. En tout état de cause, le Parlement doit être respecté !* ».

<http://www.leparisien.fr/politique/retraites-bernard-accoyer-le-parlement-doit-etre-respecte-22-05-2012-2011142.php>

(source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 22/05/2012, François Guillot)

### ● Laurence Parisot craint une hausse des impôts pour les entreprises

- **Laurence Parisot**, présidente du Medef : « *La croissance, ce n'est pas la croissance des dépenses publiques. [...] L'objectif de réduction du déficit budgétaire ne doit pas être abandonné. Ce n'est pas la discipline budgétaire ou la croissance, c'est la discipline budgétaire et la croissance* ». Madame Parisot a également fait part de ses craintes d'une hausse d'impôts pour les entreprises : « *Sur la base du programme [de l'ex-candidat François Hollande] il pourrait y avoir 27 milliards d'euros de charges sociales et fiscales nouvelles sur les entreprises. [...] Le risque de décrochage de notre pays serait vraiment très grand [avec une] augmentation nouvelle des prélèvements obligatoires* ».

<http://www.challenges.fr/economie/20120522.CHA6618/laurence-parisot-craint-une-hausse-des-impots-pour-les-entreprises-avec-hollande.html>

(source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 22/05/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● Force Ouvrière met la pression sur la retraite à 60 ans

Interrogé sur France Info, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, a estimé que le calcul de la retraite pour ceux ayant commencé à travailler très jeunes devait prendre en compte les périodes « *de chômage et de fin de droits* ».

- **Jean-Claude Mailly** : « *Je ne comprendrais pas que le chômage et les [personnes en] fin de droits ne soient pas pris en compte. [...] On n'a pas choisi d'être chômeur. [...] Nous avons des positions [sur les retraites] a priori qui ne sont pas convergentes, puisque nous voulons que les périodes dites 'de validation' soient prises en compte alors que le gouvernement semble, je dis bien semble car ce n'est pas arrêté, sur une logique purement cotisée, c'est-à-dire une logique plus individuelle* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120528.CHA6838/retraite-a-60-ans-fo-met-la-pression-avant-le-rendez-vous-de-matignon.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120529](http://www.challenges.fr/economie/20120528.CHA6838/retraite-a-60-ans-fo-met-la-pression-avant-le-rendez-vous-de-matignon.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120529)  
(source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 29/05/2012)

### TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

#### ● Inspection Générale des Finances : rapport sur l'évaluation de la mise en place des DIRECCTE

- **Présentation par l'IGF** : « Par lettre de mission en date du 3 octobre 2011, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat et le ministre du travail, de l'emploi et de la santé ont demandé à l'Inspection générale des finances, à l'Inspection générales des affaires sociales et au Conseil général de l'Industrie, de l'énergie, et des technologies de conduire conjointement une mission d'évaluation de la mise en place des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ».

- **Le rapport dans son intégralité (320 pages)** :

[http://www.igf.finances.gouv.fr/qcp/webdav/site/igfinternet/shared/Nos\\_Rapports/documents/2012/2011-M-061-04%20Rapport%20DIRECCTE.pdf](http://www.igf.finances.gouv.fr/qcp/webdav/site/igfinternet/shared/Nos_Rapports/documents/2012/2011-M-061-04%20Rapport%20DIRECCTE.pdf)

(source : [www.igf.finances.gouv.fr](http://www.igf.finances.gouv.fr) du 16/05/2012)

### LIVRES/REVUES

#### ● Revue de la stabilité financière n°16 : dette publique, politique monétaire et stabilité financière

- **Présentation de l'éditeur** : « Les niveaux sans précédent atteints par la dette publique sont devenus le défi de politique économique le plus urgent et le plus difficile que doivent relever les économies avancées. Dans ce contexte, **la Banque de France** consacre le numéro 16 de sa Revue de stabilité financière, au thème Dette publique, politique monétaire et stabilité financière. D'éminents universitaires, acteurs et responsables de la politique économique ont exprimé leurs points de vue sur les nombreux aspects de la dette publique et leur incidence potentielle sur une croissance soutenable, la stabilité financière et la conduite de la politique monétaire ».

- **Le numéro 16, avril 2012, en ligne (262 pages)** :

[http://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/publications/Revue\\_de\\_la\\_stabilite\\_financiere/2012/rsf-avril-2012/RSF16-avril-2012.pdf](http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Revue_de_la_stabilite_financiere/2012/rsf-avril-2012/RSF16-avril-2012.pdf)

(source : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr), avril 2012)

[Retour au sommaire](#)

#### **Le.Crible**

**La lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne**

En ligne tous les mercredis

Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)